



La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) est un organisme indépendant qui rend des comptes aux ministres responsables de l'enseignement postsecondaire dans les Maritimes. Elle est composée de 20 membres représentant les universités, le grand public (y compris les étudiants) et les trois gouvernements des Provinces maritimes. La principale orientation de la Commission dans l'exercice de ses fonctions est de viser d'abord à améliorer les services offerts aux étudiants et à maintenir les meilleurs services possible pour que ceux-ci puissent continuer à apprendre tout au long de leur vie. Située à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes cherche à doter le poste ci-dessous.

**POLITIQUES ET RECHERCHE
(ASSURANCE DE LA QUALITÉ)
(38 532 \$ - 67 704 \$)
(Contrat, congé de maternité d'un an)**

À titre de membre de l'équipe d'assurance de la qualité et relevant de la conseillère principale, politiques et recherche, la personne retenue aura les responsabilités suivantes :

- Diriger des dossiers ayant trait à l'assurance de la qualité.
- Analyse des programmes et des politiques académiques des universités.
- Faire de la recherche au sujet des programmes universitaires et des politiques dans les Maritimes et ailleurs.
- Élaborer des documents avec la participation plus ou moins grande de l'équipe et contribuer aux documents rédigés par des collègues (formulaires d'information sur les programmes, cadres des politiques, correspondance, rapports d'analyse, notes d'information).
- Présenter des analyses ou effectuer des recherches au sein d'équipes hautement spécialisées.
- Identifier et assurer la liaison avec des conseillers externes et d'autres personnes au besoin.
- Organiser des activités à l'intention des intervenants (symposium, conférence, autres), au besoin.
- Effectuer d'autres tâches connexes au besoin.
- Voyager à l'occasion.

La personne retenue tirera une fierté de sa capacité à reconnaître les propositions cohérentes et celles dont le raisonnement comprend des incohérences ou des lacunes; pourra condenser de grands volumes d'information pour n'en conserver que les points saillants; sera méthodique et consciencieuse et aimera également les travaux détaillés; possédera d'excellentes aptitudes à l'organisation et à la gestion du temps, y compris la capacité de gérer des projets à long terme avec les activités quotidiennes et d'effectuer des travaux de haute qualité dans des délais serrés; fera preuve d'esprit d'initiative et d'autonomie et sera axée sur l'atteinte des objectifs; aura la capacité d'entreprendre des tâches complexes avec un minimum de surveillance; aura d'excellentes aptitudes à la communication orale et écrite; sera flexible et capable de s'adapter et pourra établir l'ordre de priorité de ses tâches.

Qualifications minimales :

Les candidats doivent :

- être titulaires d'un baccalauréat;
- avoir une capacité manifeste de travailler avec d'autres personnes à l'atteinte d'objectifs précis, y compris la capacité de travailler en équipe et d'avoir des interactions individuelles;
- avoir une capacité manifeste d'effectuer avec succès un travail indépendant.
- avoir une capacité manifeste de bien expliquer et présenter des renseignements complexes;
- avoir d'excellentes compétences en communication orale et écrite;
- avoir une connaissance de l'anglais écrit et parlé.
- avoir un permis de conduire valide.

Qualifications constituant un atout :

La préférence peut être accordée aux candidats qui possèdent les qualifications suivantes :

- Expérience antérieure liée à l'assurance de la qualité des universités.
- Une bonne connaissance du secteur de l'enseignement postsecondaire.

- Expérience antérieure en évaluation ou en élaboration de politiques, ou alors en offre de conseils stratégiques.
- être titulaires d'une maîtrise (de préférence basée sur une thèse ou la recherche) en sciences sociales, en sciences humaines ou dans un domaine connexe);
- compétence écrite et parlée en français.

L'équivalent en éducation, en formation et en expérience pourrait être considéré. Les candidats doivent expliquer dans leur lettre d'accompagnement comment ils ont acquis les compétences et les qualifications pour ce poste. Ils doivent préciser dans leur curriculum vitae en ordre chronologique les mois et les années pour leurs études et leurs emplois.

La Commission offre d'excellents avantages sociaux et un milieu de travail intéressant. Le traitement sera calculé en fonction de l'expérience.

Les demandes doivent préciser le numéro de concours PRA-QA-18-10C. Elles peuvent être envoyées par la poste à l'adresse suivante : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes, 401 82, rue Westmorland, C.P. 6000, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1; ou par courriel à mphec@mphec.ca, d'ici **le 31 octobre 2018**.

Nous remercions toutes les personnes qui présenteront une demande, mais nous ne communiquerons qu'avec celles dont la candidature est retenue pour l'étape suivante du processus. Le présent concours peut servir à pourvoir de futurs postes vacants de même niveau.